

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de 11 décembre 2020

Compte rendu affiché le 18 décembre 2020

Date de convocation du conseil municipal le 4 décembre 2020

Présidente : Madame Hélène GEOFFROY, La Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Fréderic KIZILDAG

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ. Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOSTEFAOUI, Ahmed MOINE, Myriam CHEKHAB. Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Fréderic KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, PEREIRA, David LAÏB, Mustapha USTA. Carlos Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ Christine JACOB à Nadia LAKEHAL

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT		Qui ont pris part à la délibération
43	43	0

Objet:

Communication sur l'utilisation des subventions accordées lors de catastrophes dans le cadre de la solidarité internationale et nationale

V_DEL_201211_22

Rapport de Monsieur ARAZ, conseiller, délégué aux Solidarités internationales

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Vaulx-en-Velin, terre de solidarité, s'est toujours attachée à soutenir les plus démunis, y compris au-delà de ses frontières. Ces dernières années, plusieurs catastrophes ont ébranlé des populations et suscité l'émotion des Vaudais. Ainsi, la Municipalité a souhaité soutenir un certain nombre d'ONG ou Fondations œuvrant sur le terrain pour venir en aide aux habitants sinistrés de tous pays. Il nous a paru nécessaire aujourd'hui, de dresser un bilan de leur travail remarquable que Vaulx-en-Velin a eu l'honneur de soutenir.

Népal, subvention de 1 000 € pour Cités Unies France (2015)

En avril 2015, un puissant séisme a sévèrement frappé le Népal. Le bilan chiffrait plus de 8000 morts et près de 23 000 blessés. Plus de 10% des maisons et immeubles du pays ont été détruits (près de 300 000) ou endommagés (270 000). Le nombre de personnes sans abris était par conséquent très important. Le fonds de Cités Unies France a été soutenu par plus des 60 collectivités françaises et les activités ont aidé les communautés de trois villages à se rétablir. Parmi elles, trois centres de ressources communautaires ont été construits ainsi qu'un centre de diffusion des bonnes pratiques pour la construction des maisons. Ces centres ont permis de construire des bâtiments modèles à suivre pour la reconstruction des maisons et former les travailleurs locaux. Ils accueillent des réunions et activités communautaires de diverses natures (ateliers de femmes notamment). La logique d'intervention de Cités Unies France consiste à faire participer la communauté pour qu'elle puisse développer des pratiques plus constructives en termes de gestion du territoire, ainsi que le renforcement de la gouvernance locale (connaissances des enjeux, gestion des désastres...) pour favoriser entre autres un cadre bâti plus sûr après le séisme.

Haïti, subvention de 1 000 € pour Cités Unies France (2016)

Début octobre 2016, l'ouragan Matthew a provoqué à Haïti des pluies torrentielles et des vents violents causant des dégâts matériels et humains considérables. L'agriculture et l'élevage dans les zones essentiellement rurales ont été particulièrement touchés. L'appel aux dons de Cités Unies France et la dotation de la Fondation de France ont permis de recueillir près de 160 000 €. L'effort d'aide à la reconstruction s'est centré sur la région des Palmes et sur le département de la Grande Anse. Plusieurs actions ont été déployées pour apporter un appui à la population dans le domaine agricole (distribution de semences et d'outils agricoles, réhabilitation de routes, rénovation des pépinières détruites, mise en place de réservoirs d'eau communautaire...) et participer à la remise en état des établissements scolaires endommagés. La mise en place antérieure des structures intercommunales a permis la rapidité d'intervention post ouragan : un temps et une efficacité considérables ont été gagnés.

Somalie, subvention de 1 000 € pour Action contre la Faim (2017)

La Somalie traverse une crise prolongée et complexe caractérisée par des conflits, déplacements de population, sécheresses et maladies. En 2017, Vaulx-en-Velin a soutenu Action contre la Faim qui contribue à la réduction de la sous-nutrition et des maladies courantes chez les enfants somaliens. En 2018, 41 502 enfants âgés de moins de cinq ans ont été admis et traités pour sous-nutrition, tandis que 103 407 enfants ont été soignés pour des maladies mineures. 194 008 personnes ont bénéficié des programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène (sources d'eau communes, latrines d'urgence et promotion de l'hygiène). Les programmes de sécurité

alimentaire et de moyens de subsistance de l'ONG ont bénéficié à 68 974 personnes, les aidant ainsi à renforcer leur résilience. De l'argent a également été fourni pour aider les familles à l'achat de nourriture et autres produits. Le système de réseau de santé animale pour aider les familles d'éleveurs à conserver leurs moyens de subsistance a été amélioré et les pratiques agricoles ont été modernisées.

Colombie (Mocoa), subvention de 1 000 € pour Cités Unies France (2017)

En avril 2017, des pluies torrentielles se sont abattues sur la Ville colombienne de Mocoa. Trois fleuves sont sortis de leur lit provoquant des coulées de boue dévastatrices dans plusieurs quartiers. Au vu du bilan physique et matériel catastrophique, Cités Unies France avait fait appel à la solidarité des collectivités françaises et collecté environ 40 000 € pour mener une action d'aide à la reconstruction. En collaboration avec les acteurs locaux, les financements ont été affectés à la construction d'un centre communautaire, El Paraíso, servant d'école aux enfants déplacés depuis la catastrophe. Il accueille 36 élèves chaque matin depuis novembre 2018. Deux ans après, Mocoa comptait 19 250 parcelles dont 11 450 à déplacer, signifiant l'évacuation de 64% de la population. Une vingtaine d'années serait nécessaire pour la déplacer. Presque toute la ville se trouve en zone à risque mais elle progresse dans ses plans de reconstruction, d'aménagement, de reforestation...

France (Antilles), subvention de 2 000 € pour la Fondation de France (2017)

À la suite des ouragans Irma et Maria qui ont frappé Saint-Martin et Saint-Barthélemy en septembre 2017, la Fondation de France a lancé un appel à la solidarité, collectant environ 15 millions d'euros. Jusqu'en juin 2020 plus de 12 millions d'euros ont été engagés pour mettre en œuvre 81 projets et plus de 30 000 personnes ont été soutenues. Il a fallu prioritairement sécuriser l'environnement, rétablir les communications, procurer des abris provisoires, des conditions d'hygiène et sanitaires minimales, du matériel de première nécessité, de l'eau et de la nourriture... Puis ce sont l'information aux sinistrés, les fonds d'aides sociales, du soutien psychologique et accompagnement social, administratif et juridique qui ont été organisés. Pour favoriser la relance économique les commerçants, petits entrepreneurs, agriculteurs et marinspêcheurs ont été aidés pour reprendre une activité. La majeure partie des fonds collectés a permis la réhabilitation des logements pour près de 150 familles. L'éducation et la culture ont été également soutenues via des médiathèques itinérantes, ateliers périscolaires, accompagnement à la parentalité. Des projets pour réparer les dégâts causés et/ou réduire les impacts que pourrait avoir une nouvelle catastrophe ont aussi été montés. Enfin, en mars 2020 des masques ont été distribués pour limiter la propagation du Covid-19 et aider les populations les plus fragiles à faire face au confinement et au ralentissement économique. Les enjeux actuels sont d'appuyer les secteurs de la santé et du social, les initiatives environnementales et la prévention et la montée en puissance des acteurs associatifs. Le soutien de la Fondation de France a été élargi aux habitants de la Dominique, de Cuba et d'Haïti, frappés eux aussi mais qui ont bénéficié de peu d'aide internationale. Du fait de la crise sanitaire, la Fondation de France est toujours présente sur le terrain et poursuit son soutien à l'égard des populations déjà fragilisées.

Indonésie (Palu), subvention de 1 000 € pour Cités Unies France (2018)

En 2018, l'archipel indonésien a été touché par un séisme, un tsunami et la liquéfaction des sols sableux. Depuis, certaines régions peinent à se relever, notamment la ville de Palu. Cités Unies France avait ouvert un fonds de solidarité collectant 150 000 euros et s'était joint au programme d'aide à la reconstruction de Cités et Gouvernements Locaux Unis Asie-Pacifique (CGLU ASPAC). Ce programme visait à l'accélération de la mise en place du système d'alerte aux catastrophes naturelles (coordination entre les différents acteurs), la construction d'infrastructures publiques (parc à la mémoire des victimes et pour sensibiliser aux risques naturels) et le soutien

au développement économique local (aides financières et formations pour 76 PME) et le développement de compétences et l'échange entre pairs au sein des collectivités (formations). L'Indonésie n'ayant pas été épargnée par la crise sanitaire actuelle, certaines activités ont dû être repoussées telle que la formation du personnel de gestion des catastrophes de la ville de Palu et le programme d'aide aux entreprises a dû être réactivé.

France (Paris), subvention de 2 000 € pour la Fondation du Patrimoine pour la restauration de Notre-Dame de Paris (2019)

En avril 2019, un terrible incendie a partiellement détruit la Cathédrale Notre-Dame de Paris. Suite à l'émotion qu'a provoquée cette catastrophe, la Fondation du Patrimoine a lancé une collecte internationale pour sa reconstruction. Pendant près d'un an, les compagnons et artisans en charge du chantier (maçons, serruriers, grutiers, échafaudeurs, cordistes, sculpteurs, maîtres verriers...) mais aussi les laboratoires d'analyses, les spécialistes de la dépollution et agents de sécurité et sûreté ont tout fait pour mettre Notre-Dame de Paris en sécurité et consolider sa structure qui menaçait de s'écrouler.

Un grand nombre d'opérations cruciales pour la protection de l'édifice ont été réalisées : évacuation et préservation des œuvres d'art et des vitraux, mise hors d'eau de la cathédrale, déblaiement et tri des vestiges ou encore cintrages des arcs-boutants. Récemment encore, les travaux allaient bon train et des étapes décisives pour la sécurisation de la cathédrale ont été franchies : l'échafaudage installé avant l'incendie, pour restaurer la flèche, a été démonté (en cas d'effondrement, il aurait détruit tout l'édifice) ; un plancher au-dessus de la nef a été installé, là où la toiture a disparu ; l'édifice a été déplombé et une opération de décontamination des écoles et rues situées à proximité du monument a été organisée.

Les travaux sont temporairement interrompus en raison de l'épidémie du Covid-19, mais dès que la situation le permettra, des consultations-travaux seront organisées pour pouvoir débuter la restauration. Le calendrier fixé (reconstruction à partir de 2021 et réouverture au public en 2024) est aujourd'hui bouleversé et Notre-Dame attend que les actions engagées reprennent.

France (Le Teil), subvention de 2 000 € pour la Ville du Teil (2019)

La commune ardéchoise du Teil (8 500 habitants), a été durement frappée, le 11 novembre 2019, par un séisme d'une rare violence en France. Un an après, les désastres du séisme sont toujours visibles : huit établissements scolaires, deux églises, de nombreuses voiries, l'hôtel de ville, des étais qui soutiennent les habitations, des quartiers entiers vidés des habitants, des écoliers logés dans des préfabriqués... L'heure est encore au relogement (123 ménages accompagnés) et à l'accompagnement des sinistrés avant d'entamer la reconstruction de la ville qui prendra plusieurs années : 850 arrêtés d'évacuation d'immeubles ont été pris par la commune et seuls 170 ont fait l'objet d'une levée depuis, suite à leur sécurisation et réparation. La situation avance très lentement du fait des difficultés rencontrées avec les assurances et pour identifier les entreprises en capacité de réaliser les travaux. L'association « Collectif des sinistrés du 11 novembre » aide les habitants dans les démarches administratives et juridiques et l'intercommunalité les soutient pour financer les travaux, mais la crise sanitaire a compliqué certaines situations personnelles.

Les travaux prévus sont colossaux (bâtiments publics, reconstruction de quartiers...) et s'élèvent à plus de 80 millions d'euros pour cette Ville aux ressources limitées.

Liban (Beyrouth), subvention de 2 000 € pour la Fondation de France (2020)

Le 4 août 2020, Beyrouth a été touchée par deux explosions faisant près de 200 morts et plus de

6500 blessés, bilan qui pourrait encore s'alourdir. La Fondation de France avait lancé un appel à la solidarité internationale, auquel Vaulx-en-Velin a répondu. Les besoins pour reconstruire le pays et relancer l'économie sont immenses. La Fondation de France s'appuie sur ses partenaires locaux associatifs afin de reconstruire durablement un pays déjà profondément marqué par les guerres et les crises politique et économique. A ce jour, elle soutient quinze projets sur trois axes : l'aide sociale et psychosociale (permanence téléphonique renforcée, ouverture d'un centre de consultations psychiatriques gratuites, protection des travailleurs migrants...), la relance économique (soutien aux micro-entrepreneurs et aide à la reconstruction de commerces de proximité) et la réhabilitation (reconstruction des trois bibliothèques, réhabilitations dans le quartier de Nabaa pour près de 500 foyers et lancement d'un Observatoire pour la Reconstruction de Beyrouth...).

Nombre de suffrages exprimés : 0	
Votes Pour : 0	
Votes Contre : 0	
Abstention: 0	
Sans participation : 0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 11 décembre 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

#signature#